

Urbanisme transitoire : quels montages économiques et juridiques ?

Objectif

Être capable de catégoriser les stratégies d'urbanisme transitoire.

Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Programme

Les collectivités territoriales et les aménageurs sont en première ligne dans le domaine de l'urbanisme transitoire et mettent en place des modes de faire innovants, uniques ou reproductibles.

Cette formation développe une boîte à outil juridique et économique avec process et cas pratiques à l'appui. Grâce à cette formation, vous maîtriserez les outils et le process pour bien réussir son opération d'urbanisme transitoire.

Jour 1

1. Tour de table : présentation des participants et des éventuels projets sur lesquels ils s'interrogent

2. Introduction théorique sur l'urbanisme transitoire

- Éléments de définition, historique, tendances
- Présentation des types de projets possibles et des acteurs mobilisables

3. Passer à l'action !

- Structurer une politique publique d'urbanisme transitoire, mettre en place les outils
- OCCUPER UN BÂTIMENT

- Diagnostics, approche technique, programmation,
- Ecrire un appel à projets (déterminer le type d'appel à projet, adopter la bonne rédaction et la bonne communication).
- ACTIVER UN ESPACE PUBLIC
- Lancer une commande publique (écrire le CCTP, chiffrer le projet et monter les pièces financières, sourcer les répondants potentiels).
- Articuler les différents outils, évaluer la démarche

4. Études de cas

Les participants travaillent sur plusieurs cahiers des charges de projets réels.

Jour 2

1. Aspects contractuels et réglementaires

- Modalités contractuelles de l'occupation d'un site
- Frontières avec le droit de la commande publique
- Cadre réglementaire
- Quizz

2. *Serious game* : « la Négociation du chaudron »

Jeu de rôle autour du modèle économique d'un projet d'occupation de bâtiment vacant.

- Pistes de financement

3. La Négociation du chaudron, suite : cas pratiques opérationnels et juridiques

Formations complémentaires :

- Produire la ville avec l'habitant / l'utilisateur
- Manager une expérience urbaine
- De la programmation à l'atterrissage opérationnel des projets urbains (négociés ou publics)

Cette formation vous offre l'accès au pack "Nouveaux Montages"

Moyens & supports pédagogiques

- ▶ La formation sera adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil.
- ▶ La convocation est envoyée avant la formation par mail.
- ▶ La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.
- ▶ La documentation pédagogique est envoyée avant la formation par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- ▶ Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- ▶ Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.
- ▶ La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- ▶ Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- ▶ Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.

Modalités d'évaluation & suivi

- ▶ Une évaluation des compétences, sous forme de quiz sera soumis aux stagiaires, afin d'évaluer leur atteinte des objectifs de la formation
- ▶ Un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation sera à compléter par les stagiaires en ligne.
- ▶ Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- ▶ Une attestation de fin de formation sera envoyée aux stagiaires dans les jours suivant la formation.

La formation Urbanisme transitoire : quels montages économiques et juridiques ? a recueilli en 2022 un taux d'assiduité de 84% et une note de satisfaction des participants de 91%

Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices

Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : isabelle.bianchi@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Règlement intérieur & CGV, consultables sur le site cadredeville.com.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30

N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.